



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Procuration : 0

Votants : 9

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le dix avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, Nicolas ROUSSEL, Christophe MAZEAU, Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES: Mathieu LEVIGNAT

SECRETAIRE : Elodie QUEVAL

Date de convocation : 03/04/2024

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2023 (2024/0012)

Sous la présidence de Madame Brigitte FAURE, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, les membres du Conseil Municipal examinent le compte administratif communal 2023 présenté par Jean Michel BZDZINCK qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses : 335 976.98 €

Recettes : 327 152.48 €

Déficit de clôture : 8824.50 €

Investissement

Dépenses : 54 691.36 €

Recettes : 36 413.15 €

Restes à réaliser : 0 €

Besoin de financement : 37 361.91 €

Hors de la présence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire de Calès, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2023.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures

Par délégation du Maire,

L'adjoint, Brigitte FAURE

